



Se loger n'est pas un problème !

Le Groupe ESA pratique le régime de l'externat. Mais, dans une ville étudiante comme Angers, se loger n'est pas un problème et vous trouverez facilement à vous loger dans notre quartier :

- **via des propriétaires privés** : le Groupe ESA est partenaire d'un service logement de qualité proposant des logements sélectionnés et sans frais d'agence. Adresses disponibles à partir du 15 juin.
- **en résidence étudiante universitaire** : attention aux délais de dépôt des dossiers 30 avril !
- **en résidence étudiante privée** : le Groupe ESA a pré-réservé 70 nouveaux studios pour l'année 2010/2011.
- **en foyers étudiants ou de jeunes travailleurs.**
- **en appartements gérés par les HLM.**

↳ Les distances entre le Groupe ESA et les différents logements cités sont indiquées, ainsi que les tarifs 2009-2010 dans la majorité des logements.

↳ Les places de parkings étant rares dans le quartier, choisir un logement à proximité, c'est pouvoir venir écologiquement à pied ou à vélo, mode de transport valorisé par le Groupe ESA dans son Plan de Développement Entreprise.

Contact au Groupe ESA : Bénédicte Chopin – Tél : 02 41 23 55 06 – e-mail : b.chopin@groupe-esa.com

LOGEMENTS VIA DES PROPRIETAIRES PRIVES : de la chambre au T4

Les étudiants du Groupe ESA bénéficient d'un service logement gratuit grâce à l'Espace Social Santé de l'Université Catholique de l'Ouest (UCO). Ce service met à la disposition des étudiants *une liste de logements respectant une Charte qualité et sélectionnés selon des critères définis par l'étudiant. Il met en relation directe étudiants et propriétaires, donc dispense des frais d'agence.*

Service Logement – Espace Social Santé - UCO / Groupe ESA - 3, place André Leroy

Accueil tél. : 02 41 81 65 94 - E-mail : espace.social@uco.fr – Fermé le samedi - Congés d'été du 26 juillet au 24 août 2010

Toutes les informations utiles sur : www.uco.fr / Vie étudiante / Service aux étudiants / Service Logement

Pour obtenir les adresses de logements

- **du 15 au 30 juin** : s'assurer des heures d'ouverture de l'Espace Social Santé via le site de l'UCO (cf. adresse ci-dessus)
- **du 1^{er} au 23 juillet** :
 1. se présenter à l'Espace Social Santé afin d'obtenir la liste des logements - Aucune adresse n'est donnée ni par correspondance, ni par téléphone
 2. déposer un chèque de caution d'un montant de 50 €
 3. après avoir trouvé son logement, informer l'Espace Social Santé et rendre la liste des logements
 4. restitution de son chèque de caution, sous réserve d'avoir rendu la liste avant le 31 décembre 2010.

Tarifs 2009-2010 (locations sans frais de dossier) :

Type	Prix moyen €/mois	Charges en plus	Description	Dépôt de garantie	Aides au logement		
Chambre	280	-	Chez l'habitant – 9 m ² minimum	1 mois de loyer hors charges	APL ou ALS ☞ Voir p. 4		
<i>La majorité des logements ci-dessous sont indépendants – Possibilité de co-location du T2 au T4</i>							
Studette	320	électricité Voir mode de chauffage	Studio < 18m ² (évier, douche, lavabo individuels)				
Studio	320		1 pièce > 18m ² (évier, douche, lavabo, sanitaires individuels)				
T1	340		1 pièce + cuisine				
T1 bis	340		2 pièces avec coin cuisine				
T2	460		2 pièces + cuisine				
T3	575		3 pièces + cuisine				
T4	635		4 pièces + cuisine				

Logements meublés : contrats d'1 an (et non 10 mois), préavis d'1 mois / Logements vides : contrats de 3 ans, préavis de 3 mois

Pour connaître les droits et obligations des propriétaires et locataires, s'adresser à l'ADIL (Agence Départementale d'Information Logement de Maine & Loire) : Tél. : 02 41 81 89 40 - e-mail : contact@adil49.com - site Internet : www.anil.org

➤ **Gîtes ruraux**

Il est possible de partager un gîte rural (co-voiturage conseillé). Contacter l'Office du Tourisme : Place Kennedy (près du Château) - Tél. 02 41 23 50 00 - Attention, certains se situent en zone inondable.

➤ **CIJ, Centre d'Information Jeunesse**

5, allée du Haras - Tél. 02 41 87 74 47 - Fax : 02 41 88 58 85 - e-mail : cij.angers@ville-angers.fr
Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 18h, mercredi de 10h à 18h et samedi de 10h à 12h.

➤ **Service logement des mutuelles étudiantes**

Les mutuelles possèdent des adresses de résidences étudiantes.

LMDE (La Mutuelle Des Etudiants)

55, boulevard du roi René

Tél. 0810 600 601

Plus d'infos : www.lmde.com

SMEBA

42 bis, bd du Roi René

Tél. 02 41 20 82 82

Plus d'infos : www.smeba.fr

➤ **Offres des agences immobilières**

Dont les agences LAMY et SERGIC (cf. coordonnées page 3).

Une association angevine propose également à des jeunes d'être hébergés chez des personnes âgées. En échange du logement, l'hébergé offre un peu de son temps et apporte une aide bénévole à son hôte. S'adresser à :

Le temps pour toiT

Tél. 02 40 29 14 82

Plus d'infos : letempspourtoi.fr

EN RESIDENCE ETUDIANTE

➤ **En résidence universitaire :**

Le dossier de demande de logement en résidence universitaire se fait sur le site Internet du CROUS de votre région académique actuelle (Exemple : www.crous-nantes.fr) par l'intermédiaire du Dossier Social Etudiant (DSE). Il doit être envoyé entre le **15 janvier et le 30 avril**. Toutes les infos sur <http://www.cnous.fr/Logement/Cités> U/Académise de Nantes.

Les cités peuvent également « dépanner » les étudiants, dans la mesure des places disponibles, en les accueillant pendant les stages ou durant la recherche d'un logement en septembre uniquement. Dans ce cas, s'adresser directement aux résidences.

Type	Description	Caution	Aides au logement
Chambre traditionnelle	Chambre de 9m ² . Sanitaires et cuisine en commun	1 mois de loyer hors charges	APL ou ALS ☞ Voir p. 4
Chambre Rénovée	Chambre de 9m ² . Sanitaires, douche et frigidaire individuels		
Studette	1 pièce 20m ² : Sanitaires, douche, cuisine individuels NB : Des 2 pièces sont disponibles pour les couples : tarif plus élevé.		

Résidences et Cités universitaires à proximité	Distance en kms	Type de logement	Prix en €/ mois 2009-2010	Charges en €/ mois 2009-2010
Cité Bourgonnier 19, rue Lainé Laroche	0,7	Chambre rénovée	220	0
Résidence Madeleine 21, rue Lainé Laroche	0,7	Studette	176	88
Résidence Célestin Port 25, rue Célestin Port	1,1	Studette	183	85
Cité Couffon-Pavot Rue Léon Pavot	1,8	Chambre traditionnelle	142	0
		Chambre rénovée	242	0
Résidence Faidherbe 4, rue Faidherbe	2	Studette	189	88
Résidence René Rouchy 3, rue René Rouchy	2,5	T1 bis	236	153

NB : Dans toutes ces cités et résidences, une prise Internet est installée. L'étudiant doit s'abonner lui-même auprès d'un opérateur.

➤ En résidence privée :

Les résidences étudiantes privées apportent des services tels que la présence d'un régisseur, la location de linge, le ménage régulier, salle de sport, laverie, salle télé, petits déjeuners... **70 nouveaux studios ont été pré-réservés** par le Groupe ESA pour la rentrée 2009/2010. S'adresser à l'une des deux agences suivantes :

Agence Lamy
57, rue Delaâge - BP 1811
Tél. 02 41 24 89 00

Agence Sergic
5, place Lorraine
Tél. 02 41 18 22 16

Résidence Cambridge (0,5 km)

77 ter, rue des Ponts de Cé

Villa Amiral de Grasse (1,3 km)

10, rue Dupetit Thouars

Studiantes du Parc (1,2 km)

15, rue du Haut Pressoir

Résidence Saint Serge (2,5 km)

5, place François Mitterrand

Les Carmes (2,5 km)

25, rue des Carmes

Front de Maine (2 km)

42/44 avenue Yolande d'Aragon

Type	Prix Moyen €/mois 2009-2010	Charges en plus	Description	Frais de dossier en € 2009-2010	Caution	Aides au logement
Studio T1	380	EDF <i>Voir mode de chauffage</i>	18-20m ² (1 pièce, coin cuisine)	400	1 mois de loyer hors charges	APL ou ALS ☞ Voir p. 4
T1 bis	425		+35m ² (2 pièces, coin cuisine)			
T2	480		2 pièces, coin cuisine			

Résidence Internationale (2,5 km) :

Fac-Habitat - 12, avenue des Droits de l'Homme
T1 à partir de 369 €/mois (charges, électricité, eau, chauffage et mobilier compris)

*A contacter directement par tél. N° 02 41 88 27 04
ou par mail : angers@fac-habitat.com*

Résidence Cap'Etudes

Campus Belle-Beille – 14, rue Lamarck
Studio à partir de 350 €/mois (+ électricité)

*A contacter directement par tél. N° 04 75 81 83 83
ou par mail : contact@cap-etudes.com*

EN FOYERS D'ETUDIANTS ET DE JEUNES TRAVAILLEURS

Structures signalées par un (*) : possibilité de location en alternance pour les apprentis

<p>Foyer Marguerite d'Anjou (filles) (0,8 km) (*) 52, boulevard du Roi René - Tél. 02 41 20 24 00 <i>Ch. individuelle en ½ pension obligatoire : 359 €/mois Logement en alternance avec ½ pension : 90 €/semaine</i></p>	<p>Foyer Saint Aubin (garçons) (1,6 km) 22, rue Donadieu de Puycharic - Tél. 02 41 88 85 32 <i>Ch. individuelle : de 262 à 324 €/mois</i></p>
<p>Foyer Merici (filles) (0,5 km) 62 rue Mirabeau - Tél. 02 41 25 35 00 <i>Ch. individuelle : 259 €/mois + au minimum ½ pension obligatoire : 230 €/mois ou pension complète : 293 €/mois</i></p>	<p>Foyer familial jeunes travailleurs angevins (1,8 km) (*) 22, rue David d'Angers - Tél. 02 41 24 37 37 <i>Ch. individuelle : 317 €/mois - Studio : 443 €/mois T1bis : 488 €/mois - Possibilité petits déjeuners + repas Logement en alternance : 107,00 €/semaine + charges</i></p>
<p>Foyer de jeunes travailleurs Notre Dame du Bon Conseil (filles) (1,1 km) 7, rue du Quinconce - Tél. 02 41 87 46 19 <i>Ch. individuelle : 262 €/mois</i></p>	<p>Résidence Mistral (3 km) (*) Place Jean Vilar - Tél. 02 41 66 99 03 <i>Ch. individuelle : 355 €/mois - Studio : 445,20 €/mois Ces prix incluent le logement, les charges + 1 forfait de 10 repas Logement en alternance : 109,70 €/semaine</i></p>
<p>Foyer de l'Esvière (filles) (1,7 km) 2 bis, rue de l'Esvière - Tél. 02 41 88 94 25 <i>Ch. individuelle + ½ pension (obligatoire) : 514 €/mois</i></p>	<p>Logements à la nuit ou à la semaine : Ethique Etapes du Lac du Maine (5 km) Avenue du Lac de Maine - Tél. 02 41 22 32 10 Accueil Bon Pasteur (2,5 km) 1, rue Marie-Euphrasie Pelletier - Tél. 02 41 72 12 80 Résidence la Retraite (1,4 km) 22, rue Saumuroise - Tél. 02 41 68 76 76 Foyer Darwin (6 km) 3 rue Darwin - Tél. 02 41 22 61 20</p>
<p>Foyer Ormières (filles) (1,1 km) 4, rue Talot - Tél. 02 41 87 44 11 <i>Ch. individuelle : de 254 à 293 €/mois + ½ pension (obligatoire) : 218 €/mois</i></p>	
<p>Maison d'accueil de la Cité (filles) (1,7 km) 4, rue du Vollier - Tél. 02 41 87 65 07 <i>Ch. individuelle : de 184 € à 213 €/mois + charges : 51€/mois Possibilité de préparer ses repas</i></p>	

EN APPARTEMENTS GERES PAR LES HLM

Il s'agit d'appartements vides. Possibilité d'Aide Personnalisée au Logement (APL). Des appartements à caractère social T1, T1 bis et T2 sont réservés aux étudiants. Se renseigner au service "logement chez les particuliers" du CLOUS.

Angers Habitat

4, rue de la Rame
Tél. 02 41 23 57 57

Soclova

43, avenue Yolande d'Aragon
Tél. 02 41 31 13 77

Le Toit Angevin

7, rue Beauval
Tél. 02 41 79 62 62

Logi-Ouest

18, boulevard des Deux Croix
Tél. 02 41 33 73 73

Office départemental de HLM

11, rue du Clon
Tél. 02 41 81 68 00

Val de Loire

Rue Bouché-Thomas
Tél. 02 41 68 77 22

AUTRES ADRESSES UTILES POUR SE LOGER

➤ **Offres des Journaux**

• **Locaux gratuits**

Paru-Vendu-Le Pub (*parution le mardi*)

15, Boulevard Foch, BP 22217
Tél. 02 41 88 86 34
Fax. 02 41 25 28 46
Site Internet : www.paruvendu.fr

Le 49 (*parution le mardi*)

1, place du Pilon
Tél. 02 41 25 49 49
Fax. 02 41 88 75 09
Site Internet : www.petites-annonces.fr

• **Quotidiens régionaux**

Ouest France

30 bis, boulevard Ayrault
Tél. 02 41 25 62 00
Site Internet www.ouest-france.fr
Petites annonces logement le mercredi et le samedi.

Le Courrier de l'Ouest

4, Boulevard Auguste Blanchoin
Tél. 02 41 25 52 55
Petites annonces dans le supplément du samedi.



AIDES AU LOGEMENT - Plus d'infos sur www.cnous.fr ou www.aidologement.com

AIDE PERSONNALISEE AU LOGEMENT (APL) / ALLOCATION DE LOGEMENT A CARACTERE SOCIAL (ALS)

Les conditions :

- L'attribution de l'APL et de l'ALS aux étudiants est indépendante du revenu de leurs parents. Néanmoins, il n'est pas nécessaire d'être séparé du foyer fiscal de ses parents pour toucher ces aides.
- Le contrat de location doit être établi au nom de l'étudiant.
- Pour les étudiants de moins de 20 ans, pas d'ALS, ni d'APL si leurs parents perçoivent encore des prestations familiales pour eux. La famille doit alors choisir entre les deux types d'aides.
- Les étudiants occupant l'appartement d'un parent ou d'un grand parent ne peuvent toucher ni l'ALS, ni l'APL
- Les étudiants européens peuvent y prétendre à condition d'être titulaires d'un titre de séjour en cours de validité.

Le montant : Il est variable et est calculé selon un même barème pour l'APL et l'ALS, en fonction des ressources, du lieu de résidence, du montant du loyer. Pour les étudiants, un plancher des revenus est appliqué. L'APL et l'ALS ne sont jamais versées le premier mois d'occupation.

Les démarches : L'étudiant doit compléter en ligne sa demande d'APL ou d'ALS sur le site de la Caisse d'Allocations Familiales (www.caf.fr).